SESSION 2017
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
E5 HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Série : STAV

Durée : 120 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 5 pages

SUJET

PARTIE 1 : GÉOGRAPHIE *(8 points)*

Les candidats traitent, obligatoirement, cette partie

LA MONDIALISATION

1. Quel rôle joue la triade dans la mondialisation ? ***(2 points)***

2. Identifier les acteurs de la mondialisation. ***(2 points)***

3. Quels sont les territoires qui se situent en marge de la mondialisation ? Présenter deux facteurs explicatifs. ***(2 points)***

4. Identifier deux autres effets négatifs de la mondialisation. ***(2 points)***

PARTIE 2 : HISTOIRE *(12 points)*

Les candidats traitent, au choix, un des deux sujets suivants

Sujet 1

LE PROCESSUS D'EXTERMINATION NAZI

1. À partir du **document 1**, définir ce qu'est un génocide. ***(2 points)***

2. Document 2. Expliquer la localisation des camps de concentration et des camps d'extermination. ***(2 points)***

3. Document 3. Quelles sont les tâches que peuvent effectuer les détenus sélectionnés par les nazis ? Expliquer le caractère industriel de la mise à mort. ***(2 points)***

4. Dans un texte structuré, à l'aide des documents et de vos connaissances, expliquer les étapes du processus d'extermination nazi. ***(6 points)***

DOCUMENT 1

Le protocole de Wannsee

Le 20 janvier 1942, la conférence de Wannsee réunit Reinhard Heydrich, chef SS de la sécurité, et les représentants de l'administration allemande.

Le Führer ayant donné son approbation, l'évacuation des juifs vers l'est remplace maintenant l'émigration ; cela constitue une solution partielle supplémentaire […]. Au cours de la Solution finale de la question juive en Europe seront à prendre en considération environ 11 millions de juifs, répartis comme suit dans les différents pays (suit la liste des pays). [...]
Au cours de la Solution finale, les juifs de l'est devront être mobilisés pour le travail avec l'encadrement voulu. En grandes colonnes de travailleurs, séparés par sexe, les juifs aptes au travail seront amenés à construire des routes sur ces territoires, ce qui sans doute permettra une diminution naturelle substantielle de leur nombre. Pour finir, il faudra appliquer un traitement approprié à la totalité de ceux qui resteront, car il s'agira évidemment des éléments les plus résistants, puisque issus d'une sélection naturelle, et qui seraient susceptibles d'être le germe d'une nouvelle souche juive pour peu qu'on les laisse en liberté. […]
Les juifs évacués passeront d'abord, convoi par convoi, par des ghettos de transit, et de là seront transportés plus loin à l'est.

Extrait du protocole de Wannsee de Reinhard Heydrich, le 26 janvier 1942

DOCUMENT 2

Carte des camps de concentration et d'extermination

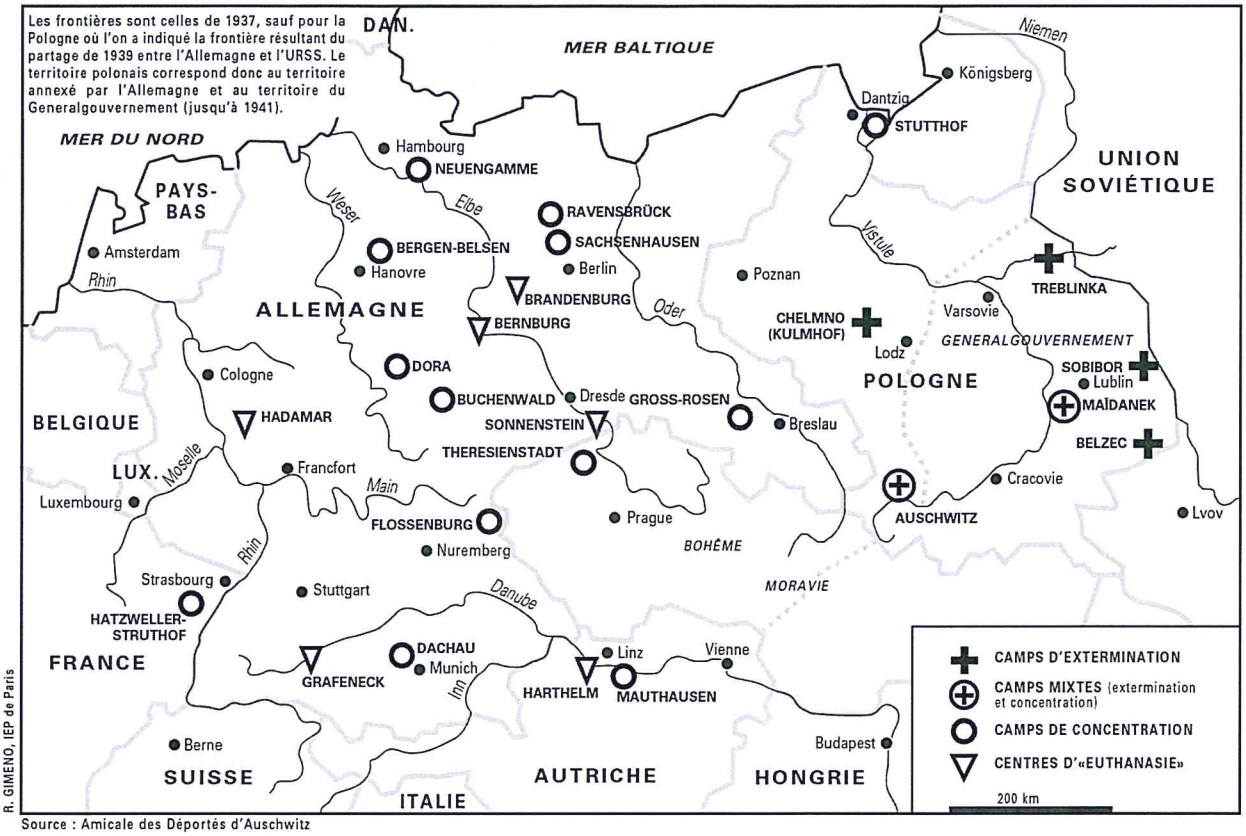

Source : Sciences-Po. Atelier de cartographie, 2007

DOCUMENT 3

Le témoignage d'un sonderkommando (1)

Ce texte est extrait d'un manuscrit écrit par Zalmen Gradowski, juif d'origine polonaise, déporté en décembre 1942 à l'âge de 32 ans avec sa famille à Auschwitz où il est affecté au Sonderkommando. Il aurait été tué lors de la révolte des sonderkommando, en octobre 1944. Il raconte l'assassinat en mars 1944 de plusieurs centaines de femmes déportées du Ghetto de Theresienstadt (Tchécoslovaquie).

Elles sont arrivées, les malheureuses victimes. […] Et avant de s'enfoncer dans le Bunker [...], elles lèvent un dernier regard vers le ciel. […] Le long des murs […] des bancs avec des crochets pour les vêtements des victimes sont prêts depuis longtemps. Sur le premier pilier est cloué un écriteau, en plusieurs langues, avisant les arrivants qu'ils sont arrivés aux « bains », et qu'ils doivent ôter leurs vêtements pour les faire désinfecter. Nous nous sommes retrouvés avec elles, et nous nous regardons, pétrifiés. Elles […] comprennent tout, qu'ici ce ne sont pas des bains, que cette salle est le corridor de la mort. […] Toutes se déshabillent et se mettent dans des rangs, certaines pleurent, d'autres restent silencieuses, pétrifiées. L'une s'arrache les cheveux de la tête et délire, |...] d'autres nous parlent doucement, calmement : hélas, nous sommes si jeunes ! On a encore envie de vivre, on a encore si peu goûté à la vie. […] De cette bouche perlée seront encore arrachées les dents, […] ce visage blanc et rose, sous l'effet du gaz deviendra rouge, bleu ou noir, […] et cette tête bouclée aux cheveux ondulés - deux mains froides lui couperont les cheveux -, et on arrachera des lobes et des mains les bagues et boucles d'oreilles. Puis […] on la traînera […] et elle sera jetée […] sur le monte charge, vers l'enfer là-haut, envoyée au feu et en quelques minutes ces corps bien en chair seront réduits en cendres.

Zalmen Gradowski, témoignage cité dans « *Des voix sous la cendre, manuscrits des sonderkommandos d'Auschwitz-Birkenau* », Mémorial de la Shoah, 2005.

(1) Sonderkommando. Ce sont des « unités spéciales » au sein des camps d'extermination, composées de prisonniers, en grande majorité juifs, forcées à participer au processus de la solution finale.

Sujet 2

LES PREMIERS PAS DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

1. Document 1. Sur quelles bases Robert Schuman propose-t-il de construire l'Europe ? Pourquoi cette proposition est-elle historique ? **(2 points)**

2. Document 2. Pour quelles raisons le Général de Gaulle s'oppose-t-il à la création de la CED ? **(2 points)**

3. Document 3. Quelle orientation prend le projet européen en 1957 ? **(2 points)**

4. Dans un texte structuré, à l'aide des documents et de vos connaissances, expliquer pourquoi et comment se construit le projet européen dans les années 50. **(6 points)**

DOCUMENT 1

La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), lancée par Robert Schuman (1), le 9 mai 1950.

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne. Dans ce but, le gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mais décisif : le gouvernement français propose de placer la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes »

(1) Robert Schuman, ministre français des Affaires Étrangères.

DOCUMENT 2

Charles de Gaulle et la Communauté Européenne de Défense (CED)

La Communauté Européenne de Défense (CED) prévoyait la création d'une armée européenne intégrée à l'OTAN. Le projet a été refusé par le Parlement français en 1954, les députés gaullistes et communistes ayant voté contre.

« On prétend établir une « communauté de défense » et créer une armée qualifiée d'européenne sous commandement américain. Pêle-mêle avec l'Allemagne et l'Italie vaincues, la France doit verser ses hommes, ses armes, son argent, dans un mélange apatride. Cet abaissement lui est infligé, au nom de l'égalité des droits, pour que l'Allemagne soit réputée n'avoir pas d'armée tout en refaisant des forces militaires. Bien entendu, la France, entre toutes les grandes nations qui ont, aujourd'hui, une armée, est la seule qui perde la sienne.[...]
En acceptant d'être une espèce de protectorat, serons-nous, du moins, protégés ? Non ! Il faut savoir que les forces terrestres américaines et britanniques destinées à défendre directement l'Europe […] n'équivalent pas au dixième de celles que les Soviets peuvent employer.
Quant aux bombes atomiques, dont certains pensent qu'en cas d'agression elles suffiraient à couvrir le territoire de notre continent, il n'y a aucune raison de croire que les dirigeants des États-Unis prendraient, le cas échéant, l'initiative d'utiliser ces armes terribles, dès lors que l'adversaire serait en mesure de riposter par les mêmes moyens. »

Discours de Charles de Gaulle, le 6 juin 1952.

DOCUMENT 3

Affiche favorable à la construction européenne, 1957

D'après une affiche de l'Imprimerie H.DIEVAL, Paris